

LES JEUNES PSYCHOLOGUES EN RECHERCHE D'EMPLOI

mardi 13 mai 2008 par [LEA ZANOUBY - Psychologue, Présidente de l'association Psychedeclic -](#)

Bien que les domaines d'exercice des psychologues soient variés (médico-social, éducation, justice, insertion...), leurs difficultés d'insertion professionnelle sont bien réelles, au sortir de l'université. Si l'accès à l'emploi s'avère laborieux compte-tenu du nombre de psychologues sur le marché, il faut également avoir à l'esprit que leurs premiers postes riment souvent avec précarité : des temps partiels – voire « très » partiel ! – sont le plus souvent proposés aux jeunes diplômés, et pour avoir un salaire correct, l'accumulation des contrats (à durée déterminée pour la plupart) devient alors la règle. Il va sans dire que cet éparpillement (géographique et professionnel) peut devenir rapidement inconfortable. En fait, il faudrait compter en moyenne trois ans pour trouver l'équivalent d'un temps plein, après l'obtention d'un Master 2 professionnalisant de psychologie (Bac + 5). Mais au-delà de l'accès à l'emploi, les jeunes psychologues, comme tout diplômé entamant cette difficile période de transition post-universitaire, ont des besoins spécifiques :

- connaître les diverses démarches à effectuer après l'université (inscription sur les listes départementales de la DDASS, couverture sociale, demandes d'aide financières, etc.)
- pouvoir repérer organismes importants pour leur insertion professionnelle et développer des stratégies efficaces dans leur recherche d'emploi
- être soutenus et garder un réseau social pendant cette période marquée par l'incertitude et la perte des anciens repères
- continuer à se former et s'informer au sujet de la profession, garder un contact avec le milieu « psy », être accompagnés dans la prise d'un premier poste

L'université pourrait-elle répondre à ces besoins ? Globalement, on constate à ce jour un manque d'information et de préparation à l'après-diplôme de la part des universités ; d'autre part, cela paraît difficile pour les facultés d'assumer ce rôle une fois le cursus des étudiants terminé. Il faut alors envisager un dispositif spécifique pour les jeunes diplômés. S'il est courant de voir les psychologues se tourner vers l'accompagnement des différentes transitions de vie, qu'en est-il de l'accompagnement de cette transition au sein de leur propre discipline ? Un certain nombre d'associations loi 1901 se sont déjà formées en France à l'initiative d'anciens étudiants en psychologie, mais ces dispositifs sont insuffisants et ont bien souvent du mal à tenir dans la durée, une fois que leurs fondateurs ne sont plus concernés par cette période (environ 3 à 5 ans après le diplôme). La création et la pérennisation de ces associations pourrait-elle être facilitée si celles-ci étaient intégrées et soutenues par l'université elle-même, à l'heure où l'on parle d'Observatoire Européen de l'insertion professionnelle des étudiants ? En gironde, l'association Psychédéclic, créée en 2006 et affiliée à l'université de Bordeaux 2 qui lui prête ses locaux, est destinée aux psychologues jeunes diplômés ; elle a été conçue comme un groupe de soutien à la recherche d'emploi, un groupe de travail (réflexion autour de la pratique, de textes, de cas cliniques...) et un groupe d'information (emplois, concours, lois et plans gouvernementaux en rapport avec la profession), et prend la forme de réunions mensuelles au centre de Bordeaux ; ses adhérents expérimentent qu'il est bien plus confortable de ne pas rester isolés dans leurs différentes démarches et questionnements de jeunes psychologues.

<http://www.villagesdeville.com/spip.php?article162>